



LA REVALORISATION SALARIALE DES INFIRMIÈRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE, c'est grâce à la mobilisation des équipes de la FSU.

Corps à 96 % féminin, celui des infirmières de l'Éducation nationale souffre d'une vraie inégalité salariale. Pour la même catégorie A, leur salaire moyen est près de 700 € inférieur à ceux des autres métiers ayant les mêmes niveaux de recrutement et de responsabilité.

Alors, les équipes du SNICS-FSU ont réagi. Elles ont mobilisé leur profession lors de congrès extraordinaires. Le 10 juin 2021, à l'appel du SNICS seul : 1200 infirmières sur les 8000 que compte l'Éducation nationale ont manifesté devant le Sénat, interpellant la ministre de la Fonction publique.

Le 23 juin, suite à cette action, la ministre annonce que les revalorisations de la Fonction publique hospitalière s'étendront aux infirmières de l'Éducation nationale et même à toutes celles de la Fonction publique État.

Ces revalorisations effectives au 1er janvier 2022 et la refonte des grilles permettront jusqu'à 224 € d'augmentation mensuelle et un net raccourcissement de la durée de carrière.

Parce qu'il n'y a pas de petits combats, les équipes de la FSU peuvent être fières d'avoir mené celui-là.

Saphia Guereschi

*Infirmière de l'Éducation nationale
Secrétaire générale du SNICS-FSU*



ENGAGÉ-ES POUR
UNE AUGMENTATION
DE NOS SALAIRES